



**Installations collectives entre tiers
en agriculture et accompagnement.**
Quelles évolutions du métier d'agriculteur
pour quelles modifications des pratiques
d'accompagnement à l'installation ?

Etude de cas en Languedoc-Roussillon.

Mémoire de Master 1 « Développement des Territoires Ruraux »

Année universitaire 2011/2012

Soutenu le 14 septembre 2012 par Thomas HOLLARD

Maître de stage : FRANC Andréa, Animatrice régionale Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural en Languedoc-Roussillon (ADEAR-LR)

Directeurs de mémoire : CINCON Xavier

MONDY Bernard

RESUME

Depuis quelques années des collectifs agricoles entre tiers atypiques s'installent en Languedoc-Roussillon. Ces groupes, de par leurs structurations, leurs motivations et les techniques qu'ils mettent place, ne rentrent pas dans le cadre classique de l'accompagnement à l'installation. Devant la difficulté éprouvée à accompagner ce genre de collectifs, les Adear du Languedoc-Roussillon ont souhaité réaliser une étude afin d'approfondir la connaissance de ces structures afin d'améliorer leur accompagnement. Les profondes évolutions agricoles de l'ère productiviste doivent beaucoup à la mise en place de la « filière du progrès ». Celle-ci a créé le métier de conseiller agricole dont le rôle fut central pour *diffuser le progrès dans les campagnes de France*. Les méthodes mises en place reposaient alors essentiellement sur le transfert de savoirs technico-économiques. Aujourd'hui, le référentiel productiviste est en crise et l'installation de nouveaux agriculteurs se fait de plus en plus rare. La politique et les techniques d'accompagnement à l'installation, si elles évoluent peu à peu, restent centrées sur des aspects majoritairement techniques et économiques.

Face aux coûts d'une installation agricole le collectif est perçu par l'ensemble des OPA comme un moyen d'accéder plus facilement au métier d'agriculteur. Si celui-ci permet effectivement de faciliter le financement des installations, par certains côtés, il complexifie l'exercice de l'agriculture. S'installer et travailler à plusieurs nécessite à la fois un travail d'introspection et d'ouverture aux autres mais également des capacités d'écoute, de communication. De ces facultés, ou de leur apprentissage, dépend la réussite du projet collectif. La prise en compte du facteur humain devient ici centrale.

Considérer que l'installation collective permet de répondre aux problématiques actuelles de l'installation en agriculture nécessite donc une évolution des techniques d'accompagnement. Celles-ci se doivent d'emprunter autant à la sociologie, à la psychologie de groupe qu'à l'agronomie pour aider au mieux ces projets.

Introduction

« Une installation agricole pour deux départs : l'insoluble équation de l'agriculture » titrait la revue mensuelle *Transrural Initiatives* dans son dossier spécial du 24 mai 2005¹. François Lefebvre², analyste du Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (CNASEA), y est interrogé et explique que le faible nombre d'installations est dû à la fois à la faible disponibilité du foncier agricole et à son prix. Sur le million d'hectares qui se libèrent chaque année, seule la moitié va à l'installation, le reste se partageant entre l'agrandissement des exploitations (40%) et un changement d'affectation des terres (10%). Cela étant, le coût moyen d'une installation est compris entre 150 000 et 200 000 €.

Face à cette situation, l'installation sociétaire est mise en avant comme une forme d'installation privilégiée par les candidats car elle permet une mutualisation des coûts entre les différents associés. Néanmoins, ce type d'installation est différemment appréhendé selon l'origine des personnes. Ainsi, si plus de 60% des installations aidées se font sous forme sociétaire³, une étude du CNASEA souligne le faible engouement, chez les personnes s'installant « hors du cadre familial », pour des installations en société⁴.

L'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural en Languedoc-Roussillon (ADEAR-LR) ainsi que les ADEAR départementales de la région, qui font de l'accompagnement à l'installation, sont sollicitées depuis quelques années par des personnes ayant des projets collectifs d'installation. Les accompagnateurs de cette Organisme de la Professions Agricole (OPA)⁵ éprouvent des difficultés à répondre à ces sollicitations et cherchent donc à approfondir la connaissance qu'ils ont de ces collectifs pour adapter leur accompagnement.

¹ Transrural Initiatives, InterAfocq, 24 mai 2005, *Une installation pour deux départs, l'insoluble équation de l'agriculture*, dossier du n°285

² *Ibid.*, p.1

³ *Ibid.* p.2

⁴ CNASEA, décembre 2005, *L'installation sociétaire hors cadre familial : discordance entre offre et demande. Etude en Pays de la Loire*, Limoges

⁵ Le terme « d'organisation professionnelle agricole » désigne l'ensemble des organisations gérées, au moins en partie par et pour les agriculteurs.

Différentes études⁶ sur l'agriculture de groupe, révèlent que des conflits humains induits par cette forme de travail, sont souvent négligés lors de la structuration de ces collectifs, ce qui peut expliquer le fort taux de dissolution. Dès lors devant ces spécificités, les pratiques d'accompagnement à l'installation, reposant essentiellement sur des aspects technico-économiques, ne doivent-elles pas être revisitées suite au développement de collectifs agricoles ?

A partir des lectures et d'enquêtes réalisées auprès d'OPA et de collectifs agricoles entretiens situés en Languedoc-Roussillon, cette étude vise donc à approfondir la connaissance que l'on peut avoir de ces collectifs agricoles en se posant notamment la question de savoir si un accompagnement particulier se révélerait nécessaire. Après avoir, dans une première partie, explicité la méthodologie appliquée, l'analyse se porte sur la manière dont les groupes recensés sont accompagnés dans la réalisation de leur projet. La troisième partie se penche sur les collectifs en eux-mêmes (modes de constitution, fonctionnement, avantages et difficultés etc.). Enfin, la dernière partie, la VI, consiste en un ensemble de réflexions que nous espérons pouvoir être mobilisables dans l'accompagnement de ces collectifs.

⁶ Transrural Initiatives (Rapporté par), mai 2005, *Op.cit.*, p.3.

A. La Commande : Réaliser un diagnostic des installations collectives en agriculture en Languedoc-Roussillon.

1. Les attentes de l'Adear envers l'étude

Depuis quelques années, les ADEAR sont contactées par des personnes cherchant des renseignements ou un accompagnement dans le but de mener à bien un projet collectif d'installation. Les accompagnateurs, habitués à offrir un conseil individuel aux candidats à l'installation, se trouvent un peu démunis dans l'accompagnement de ces groupes. D'un côté, les outils et méthodes utilisés habituellement sont trop lourds à mettre en place, notamment au niveau de temps ; de l'autre, des éléments spécifiques ayant trait à la dynamique de groupe posent problèmes.

Face à ces constats, l'ADEAR-LR a publié une offre de stage intitulée « *Installations collectives en Languedoc Roussillon, bilan et perspectives*⁷ ». L'objectif principal de ce stage est d'effectuer un diagnostic des installations collectives en Languedoc-Roussillon afin d'approfondir la connaissance de ces installations dans le but d'améliorer l'accompagnement.

Outre l'aspect d'amélioration de l'accompagnement, les Adear cherchent aussi à analyser les réponses offertes par les formes collectives face aux problématiques d'installation agricole, d'acquisition foncière et de reprise d'exploitation notamment pour les hors cadres familiaux. Enfin, l'ambition finale est d'approfondir la connaissance de ces structures collectives et de leurs impacts territoriaux afin d'être force de propositions envers les collectivités territoriales. Dans ce cadre, des enquêtes auprès des collectivités locales, voire même des habitants afin d'analyser la perception que ces derniers ont des collectifs entre tiers installés sur leur territoire, ont été envisagées. Néanmoins, devant le manque de temps disponible, il n'a pas été possible de les réaliser.

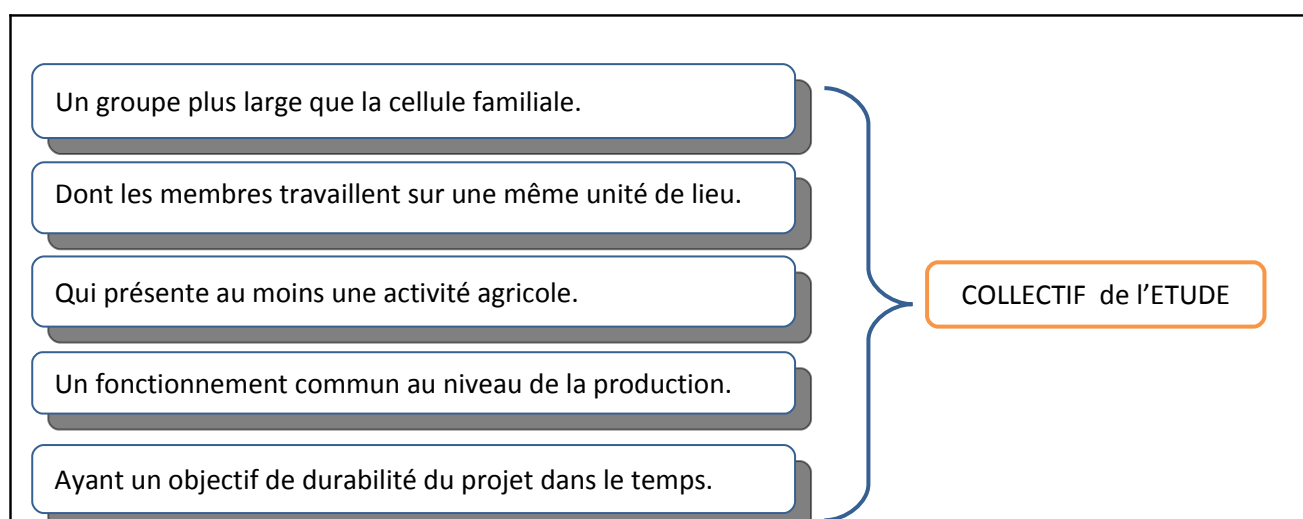
⁷ :

2. Définition de l'objet d'étude et du terrain d'enquête

Un comité de pilotage réunissant des accompagnateurs et des administrateurs de l'Adear a été constitué afin d'orienter et d'effectuer le suivi de l'étude. Quatre réunions différentes, à environ un mois d'intervalle ont ainsi eu lieu.

Les objectifs, l'objet d'étude, le terrain et l'aspect méthodologie ont été abordés lors du premier comité.

La définition du collectif retenue se devait de pouvoir répondre à un triple objectif. Tout d'abord, correspondre aux groupes sollicitant les Adear. Ensuite, être suffisamment restrictive pour permettre à l'étude d'être menée dans le temps imparti (quatre mois et demi). Enfin, offrir un objet d'étude mobilisable pour un mémoire universitaire.



Plusieurs éléments ont abouti à cette définition. Dans un premier temps, ce sont les constats des accompagnateurs sur la nature des groupes les sollicitant. Ensuite, face à l'hétérogénéité des formes juridiques adoptées par ces groupes⁸, il est apparu impossible et trop réducteur de cloisonner l'étude à un seul type de statut sociétaire agricole. Enfin, le critère de groupe qui soit plus large que la cellule familiale répond à un double objectif, cibler un échantillon cohérent de situations tout en limitant le nombre de collectifs étudiables pour pouvoir mener à bien l'étude. En outre, cela permettait de répondre au profil du public accompagné par les Adear.

Le terrain de l'étude a également été abordé lors de ce premier comité de pilotage. Dans un souci de cohésion territoriale, il a été décidé que l'ensemble de la région Languedoc-

⁸ Voir partie Erreur : source de la référence non trouvée p. Erreur : source de la référence non trouvée

Roussillon serait étudiée et ce, même si des Adear ne sont pas présentes dans tous les départements.

3. La problématique : en quoi le développement de collectifs agricoles entre tiers nécessite-t-il une modification des méthodes d'accompagnement à l'installation ?

Ce travail vise donc à approfondir la connaissance des collectifs agricoles entre tiers afin d'améliorer l'accompagnement mis en place par l'Adear. Suite aux différents comités de pilotage, mais également à la suite des entretiens exploratoires et des différentes lectures que nous avons pu faire, la problématique suivante a été choisie :

Installation collective entre tiers en agriculture et accompagnement : Quelles évolutions du métier d'agriculteur pour quelles modifications des pratiques d'accompagnement ? Etude en Languedoc-Roussillon.

B. Résultats des enquêtes dans les fermes.

La plupart des collectifs sont à la recherche d'autonomie : 7 groupes

- Le collectif est une fin en soi : les motivations sont majoritairement d'ordre idéologique et on cherche à créer une microsociété la plus autonome possible où les liens sociaux soient resserrés. L'hypothèse selon laquelle le collectif est une fin en soi paraît donc valide.
- Le nombre de personnes varie fortement (entre 2 et 15 personnes) et plus le collectif est motivé par l'aspect communautaire, plus il est nombreux.
- Différentes activités collectives ou individuelles montrent le désir d'ouverture sur l'espace local.

Ces collectifs sont constitués de personnes ayant des profils communs :

- Ce sont généralement des personnes d'origines urbaines, extérieures à la région et à 90% hors cadre familial qui constituent ces collectifs.

Des choix d'installation singuliers :

- Installation en moyenne montagne privilégiée.
- L'impact de ces collectifs sur le territoire semble donc d'autant plus important qu'ils choisissent de s'installer dans des espaces à faible densité et reculés.

Mais également des collectifs plus techniques : 2 groupes

- Groupes les moins nombreux (2 et 3 personnes).
- Des profils similaires : régionaux, en reconversion professionnelle
- Et des motivations communes basées sur des aspects pratiques.

atouts et contraintes:

Avantages du collectif :

- Le collectif facilite l'installation :
 - au niveau financier : partage des investissements
 - pour démarrer une activité agricole : accès aux réseaux (vente, fournisseurs) et apprentissage du métier
 - pour mettre en place une structure agricole répondant à un certain idéal (polyculture-élevage, diversification, traction animale...)
- Les relations humaines sont le principal atout mis en avant (épanouissement personnel, ouverture aux autres, lien social).

Difficultés :

- Les relations humaines sont aussi la principale difficulté (gestion des conflits, communication) : l'hypothèse selon laquelle les relations humaines sont bien le facteur le plus difficile à gérer est donc validée.
- Le « bon » fonctionnement est difficile à trouver : 2 ans de rodage environ
- La structuration juridique ressort comme la deuxième difficulté (les statuts agricoles sociétaires semblent inadaptés).
- Le fait qu'un leader soit nécessaire pour le collectif fonctionne bien, ne s'est pas vérifié. Une étude approfondie sur la répartition du leadership s'avère toutefois nécessaire pour pouvoir affirmer ou valider cette hypothèse.

Modes de résolution des difficultés :

- Travail personnel : introspection et ouverture aux autres
- Moments collectifs : planification, questions de fonds

L'accompagnement :

- Peu de contacts avec les OPA et constitution d'un réseau d'initiatives identiques pour aider à la structuration
- L'accompagnement du groupe n'est majoritairement pas perçu comme pouvant être nécessaire. Pourtant trois groupes ont recours à un accompagnement extérieur centré sur les relations humaines et mettent en avant ses bienfaits (facilitation des relations, gains de temps).

C. Face à l'importance des aspects humains, le nécessaire dépassement de l'accompagnement technico-économique

Pourquoi accompagner ces collectifs ?

1. Donner un cadre de réflexion, des outils de communication

2. Accompagner pour éviter des écueils récurrents

Toutes les personnes rencontrées mettent ainsi en avant, la nécessité d'arriver à anticiper au maximum les problèmes et de réfléchir, en amont, à la manière dont on tentera de les résoudre s'ils surviennent.

3. Favoriser la « capacité à produire de la diversité »

Enfin, le dernier point qui nous semble pouvoir légitimer un accompagnement de ces collectifs est celui du maintien de « *la capacité des groupes à produire de la diversité*⁹ » diversité étant ici entendue comme le contraire de l'uniformisation.

Pistes de réflexions sur la manière d'accompagner

Maintenant que nous avons abordé les raisons justifiant, à nos yeux, un accompagnement spécifique de ces groupes, nous énumérons ici quelques pistes de réflexions que nous espérons pouvoir être utiles dans l'accompagnement de collectif entre tiers.

1. Comment susciter l'intérêt des groupes à aborder les aspects humains dans l'accompagnement : l'entrée par le prisme de l'accompagnement du projet ?

Les entretiens préparatoires nous ont révélés que, lors de l'accompagnement de ces groupes, les accompagnateurs, sentent qu'un problème de cohésion, d'articulation des projets est présent et ils se posent la question de savoir **comment susciter l'intérêt des membres à se pencher sur les aspects humains ?** Si ce questionnement relève plus de la

⁹ DARRE Jean-Pierre, 1996, *L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production de connaissance*, Paris, Karthala, p.170

psychologie des groupes, nous avons pu, au cours de cette enquête récolter certaines informations nous paraissant pouvoir apporter des réponses à ce questionnement.

Accompagner un projet

Les groupes sont d'abord à la recherche d'informations techniques concernant leur projet (structuration juridique, techniques, économique...). L'accompagnement doit donc apporter des réponses à ces questions. Sur ce point, les compétences technico-économiques des accompagnateurs semblent nécessaires. En outre, ces compétences viennent légitimer les accompagnateurs dans leur fonction.

Nous avons vu que, face à la méconnaissance du fonctionnement et des aspirations de ces collectifs, ceux-ci délaissent généralement les organismes agricoles pour aller chercher conseil auprès d'autres initiatives similaires. Ils se constituent ainsi un réseau de collectifs partageant des aspirations identiques. Prendre en compte cet accompagnement informel et le favoriser par l'organisation de rassemblements thématiques¹⁰ en relation avec les problématiques spécifiques de ces projets collectifs semble ici un axe d'intervention intéressant que l'accompagnement pourrait aider à mettre en place.

Mais également accompagner un groupe qui évolue

Aborder ce qui fonde l'envie collective, apparaît comme l'étape primordiale et orientant l'ensemble des choix que le collectif peut mettre en place.

Pour ce faire, certains outils peuvent être utilisés. La rédaction d'un document, sur lequel chaque personne écrit individuellement ses motivations, ses aspirations, les projets qu'elle souhaite réaliser et le mode de fonctionnement qu'elle imagine ou le *Guide de l'association en agriculture*¹¹, réalisé par Suzy Guillouet, qui contient un questionnaire pouvant servir à mettre à jour ces différents aspects. Une restitution collective de chacun de ces documents peut ainsi être effectuée et l'accompagnateur, en

¹⁰ Telles ces journées organisées par le réseau InPACT Rhône-Alpes : *Initiatives collectives en agriculture* 25 octobre 2012

¹¹ GUILLOUET SUZY, *Guide de l'Association en Agriculture*, Confédération Paysanne de l'Ariège, [en ligne] <http://jeminstallepaysan.org/files/association.pdf>, 25p.

faisant ressortir les points communs et les divergences, peut aider le groupe à réfléchir sur ce qu'il veut mettre en place. L'attention semble ici à porter sur les objectifs prioritaires que se fixe le groupe.

L'étape suivante est celle du **choix du mode de fonctionnement et notamment de la manière dont sont prises les décisions.**¹

Faire ici appel à des intervenants extérieurs peut s'avérer judicieux que ce soit sur les aspects communicationnels, ou bien juridiques (une fois que l'on sait ce que chacun veut faire et les priorités, comment faire cohabiter tout cela sous une forme juridique ?).

Conclusion partielle : l'accompagnement de collectifs en agriculture, la nécessaire formation à la gestion des relations humaines

Puisque le principal problème de ces collectifs repose sur des questions de relations humaines, l'accompagnateur se doit donc de disposer de compétences nécessaires à la gestion de ces relations. Cet aspect entraîne nécessairement les conseillers agricoles, les accompagnateurs à l'installation à transformer l'exercice qu'ils ont de leur métier. De même que passer d'un développement de conviction à un développement d'aide, a transformé la pratique du développement agricole, passer d'un accompagnement individuel à un accompagnement collectif nécessite une transformation similaire des pratiques d'accompagnement.

Accompagner un groupe, c'est accompagner une structure sociale qui évolue, dans des bons côtés mais également des moments difficiles. Aider les groupes à faire en sorte que leur association soit la plus fructueuse possible, tel est le rôle de l'accompagnement. Cela ne semble néanmoins pouvoir se faire sans un recours à des formations permettant aux accompagnateurs d'arriver à gérer les relations humaines, « *accompagner un groupe c'est savoir écouter, le but de l'aide n'est pas de parler pour parler mais d'intervenir sur la parole produite, de l'organiser, de faire reformuler des questions ou des pistes de réflexions, en dégager des décisions ou de nouvelles interrogations pour mettre en évidence des impasses et proposer des façons de continuer*¹² ».

¹² RUAULT Claire, *Op.cit.* , 1996, p.195

Ainsi, ce sont des compétences en gestion des relations humaines que les accompagnateurs doivent acquérir et si cette faculté n'est pas innée, dans une profession où les aspects technico-économiques sont aujourd'hui la base du métier, elle s'apprend.

Nous l'avons vu, un groupe évolue et cet aspect doit être pris en compte. Accompagner un collectif, n'est donc pas seulement faire en sorte qu'il opte pour tel statut juridique et qu'il obtienne un numéro SIRET. Cela requiert un travail sur le temps long et, pour la structure qui met ce genre d'accompagnement en place, une disponibilité humaine et des moyens financiers conséquents.

Accompagner un collectif c'est donc avoir le temps de le faire, la formation adéquate et les moyens financiers qui vont avec.

Conclusion générale

L'installation collective semble donc répondre aux ambitions que les Organismes de la Profession Agricole portent en elle : faciliter l'installation en agriculture. Cela semble d'autant plus important pour des personnes s'installant hors du cadre familial, Les exploitations agricoles suite à soixante-dix ans de politique de concentration/spécialisation, d'achats d'équipements lourds et variés, sont de plus en plus difficiles à reprendre pour de jeunes agriculteurs. Dans le même temps, le foncier agricole est concurrencé par l'urbanisation. Tout cela concourt à rendre l'installation agricole de plus en plus chère. L'installation collective apparaît bel et bien comme une solution envisageable pour que l'agriculture se maintienne et conserve l'une de ses fonctions de maintien d'activités et de vie dans les espaces ruraux.

En dehors de l'installation et face à la crise économique de l'agriculture, le collectif refait surface. L'engouement pour les magasins de producteurs en est un exemple. Les problématiques liées à l'accompagnement de groupes vont donc être de plus en plus importantes pour les structures agricoles et il semble nécessaire, pour les organismes agricoles, d'approfondir la connaissance de ce qui se joue dans de tels groupes s'ils souhaitent les aider. L'étude des collectifs agricoles entre tiers a ceci de particulier et d'intéressant que les relations humaines y sont exacerbées, ce qui permet une analyse approfondie de ce qui se passe dans un groupe. Les exemples que donnent ces initiatives semblent utiles pour ce qui est de l'accompagnement de groupe. Ainsi, approfondir l'étude de ces collectifs sur un temps plus long se révélerait instructif notamment sur le facteur de pérennité offert ou non par cette structuration, ainsi que sur l'impact que peut avoir l'accompagnement.

Le travail d'enquête réalisé dans les fermes a mis en avant les difficultés liées à la gestion des rapports humains au sein de ces collectifs. Face à cela, mettre en place un accompagnement qui sorte du cadre de l'accompagnement technico-économique tel qu'il est réalisé actuellement semble primordial. Ces aspects doivent être l'un des axes d'intervention mais il est nécessaire de développer un accompagnement ciblé sur les aspects humains, la vie en groupe et notamment les moyens de communication. Il semble primordial que les OPA développent, dans l'accompagnement offert à ces projets, des compétences plus sociales, psychologiques même. Cela nécessite une formation spécifique des accompagnateurs, du temps consacré à un accompagnement ciblé sur le

groupe et sa cohésion et non pas sur la technique, mais également, des moyens financiers le mettre en place.

Ce qui ressort également de ces enquêtes, c'est la forte hétérogénéité de ces groupes. Dès lors, il semble qu'il n'existe pas une mais des méthodes d'accompagnement et que celles-ci se doivent de correspondre le mieux possible à chaque situation. C'est une sorte d'accompagnement à la carte, d'adaptation systématique de l'accompagnement en fonction du groupe accompagné que cette étude relève. Notre objectif initial de réaliser une typologie de ces collectifs s'est ainsi révélé difficile et presque impossible. Nous avons néanmoins pu en élaborer une en nous basant sur les modes de fonctionnements mis en place par chacun de ces groupes. Ainsi, trois types semblent se dessiner : des groupes « *absolus* », des groupes « *partiels* » et des groupes « *subis* ». Des enquêtes postérieures pourraient tenter de valider, modifier ou démentir cette typologie.

Enfin, nous dressons dans ce travail un ensemble de pistes qui nous paraissent pouvoir être abordées lors de l'accompagnement de groupes. Face à l'hétérogénéité des collectifs, les manières d'accompagner se doivent donc d'être adaptées au groupe. Mais dans tous les cas, plus une réflexion du projet se fait en amont, mieux le collectif semble se porter. Une chose est sûre également, accompagner des groupes de personnes sur des aspects humains nécessite du temps, des moyens et une formation, bien plus que les simples conseils que nous énonçons ici.

Claire Ruault appelait à « *des bouleversements profonds de l'organisation du développement dans son ensemble* » pour que se mette en place un développement d'aides, qui présume que les solutions aux problèmes qui se posent à un groupe social et dans un contexte particulier, sont présentes au sein même des populations qui y sont confrontées. Un collectif agricole constitue ce groupe social, inséré dans un contexte spécifique et confronté à des problématiques propres. Les aider à les résoudre nécessite également un bouleversement des pratiques d'accompagnements. Si l'agriculture de groupe est réellement pensée comme une solution d'avenir dans un contexte de crise agricole profonde, sociale et économique notamment, il semble urgent de repenser les modes d'accompagnement à l'installation pour que cette agriculture ne soit pas minée de l'intérieur par les problématiques qu'elle entraîne. C'est donc toute une politique et des pratiques d'accompagnement qu'il faut revisiter pour répondre aux problématiques agricoles actuelles en plaçant l'aspect humain au centre de la démarche.

I. Offre de Stage de l'ADEAR-LR



ADEAR LR

Association pour le développement de l'emploi agricole et rural en Languedoc-Roussillon

Mas de Saporta – Maison des Agriculteurs – bâtiment B

34875 LATTES Cedex – 04.67.06.23.67

« Installations collectives en Languedoc Roussillon, bilan et perspectives »

Durée : 4,5 mois

Période : 16 avril 2012 - 31 août 2012

Organisme de stage

L'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural en Languedoc Roussillon (ADEAR LR) est une association loi 1901, créée en 1999, à l'initiative de paysans et acteurs ruraux des départements de l'Aude, du Gard et de la Lozère pour accompagner les installations agricoles non aidées et appuyer le développement des agricultures paysannes.

Contexte

Depuis 10 ans, les ADEAR accompagnent des porteurs de projet dans leur installation agricole. Sur l'ensemble de la région Languedoc Roussillon, les ADEAR départementales reçoivent actuellement environ 350 personnes par an. Chaque année, une trentaine d'entre elles parviennent à créer leur activité et à être affiliées comme agriculteur à titre principal ou cotisant solidaire.

Depuis quelques années les ADEAR départementales ont vu se développer de nouvelles formes d'installation en collectif. Les formes d'organisation varient, les fonctionnements aussi, et nous souhaitons aujourd'hui faire un bilan de l'existant sur le territoire régional.

Les ADEAR sont de plus en plus sollicitées pour accompagner ce type d'installation. Pour améliorer nos méthodes d'accompagnement, nous avons besoin de mieux comprendre les logiques de ces installations, et les difficultés rencontrées par les porteurs de projet. Nous souhaitons donc établir un diagnostic des installations collectives existantes ou en cours de réalisation.

Missions

Encadré par un animateur et un administrateur de l'ADEAR LR, le stagiaire devra :

- Élaborer une méthodologie d'enquête permettant de comprendre le fonctionnement économique, juridique mais aussi humain et social des installations collectives enquêtées.
- Recenser les installations collectives en cours et réalisées sur les départements de l'Aude, du Gard et de la Lozère
- Réaliser des enquêtes de terrain auprès des groupes de personnes installées ou en cours d'installation
- Établir les facteurs déterminants de l'installation
- Faire des propositions opérationnelles pour la pratique de l'accompagnement